

PROCÈS-VERBAL de la 22^e assemblée ordinaire du comité consultatif de toponymie tenue le 18 février 2020 à 12 h à la salle de conférence du 835, 2^e Avenue.

ÉTAIENT PRÉSENTS les membres Mesdames Denise Dumont et Èveline Laverdière, conseillère, ainsi que Messieurs Jean-Paul Bordeleau et Denys Chabot.

ÉTAIT AUSSI PRÉSENT Monsieur Éric St-Germain, secrétaire.

ÉTAIT ABSENT Monsieur Marcel Bérard.

Adoption de l'ordre du jour de la 22^e assemblée du comité consultatif de toponymie.

RÉSOLUTION 22-269

L'ordre du jour est adopté en laissant le point varia ouvert.

Adoption et signature du procès-verbal de la 21^e assemblée régulière du C.C.T. tenue le 16 mai 2019.

RÉSOLUTION 22-270

Le procès-verbal de la 21^e assemblée ordinaire du C.C.T. est adopté tel que présenté.

Noms des voies de circulation de la municipalité.

COMMENTAIRE 22-A

Les commissaires prennent connaissance du document déposé.

Banque de noms en date du 11 décembre 2019.

COMMENTAIRE 22-B

Les commissaires prennent connaissance du document qui est toujours évolutif. Le recueil devra être mis à jour pour donner suite aux recommandations de la présente rencontre.

M. Bordeleau souligne une erreur dans le nom de famille de Mme Yolette Lévy.

Mme Dumont a fait des recherches afin de bonifier les informations de la banque de noms.

-M. Mathieu Allard serait décédé le 1^{er} août 2009;

-M. Léon Binette serait décédé le 26 janvier 1954;

-M. Germain Cinq-Mars serait décédé le 26 juillet 1978;

-M. Peter Ferderber serait né le 2 février 1927. Les commissaires soulignent que M. Ferderber étant décédé depuis un an, il aurait lieu de demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser la rue Peter-Ferderber sur notre territoire;

-M^{me} Rita Fortin est née sous le nom de Cardinal. Elle serait décédée le 2 mars 1997;

-M. John Smoly serait décédé le 1^{er} juin 1999;

-M^{me} Cécile Verrier serait née le 27 mars 1927 et décédée le 3 février 2018.

Renouvellement du mandat des membres du comité consultatif de toponymie.

RÉSOLUTION 22-271

CONSIDÉRANT que les membres discutent du courriel de M. Marcel Bérard annonçant sa démission à titre de commissaire de ce comité;

CONSIDÉRANT que le siège laissé vacant par M. Bérard devra être comblé éventuellement. Le comité n'a pas de liste de postulants entre les mains. Le candidat doit avoir une bonne connaissance du territoire ainsi que de l'histoire de Val-d'Or. Le livre « Au cœur des artères de Val-d'Or » permet d'effectuer un retour dans le temps concernant l'histoire des noms de rues sur notre territoire;

CONSIDÉRANT que selon la résolution 2019-359 du conseil de ville, le mandat de M^{me} Èveline Laverdière ainsi que M^{me} Denise Dumont viendra à échéance le 19 mars 2021;

- CONSIDÉRANT que les commissaires prennent connaissance de la résolution 2018-369 du conseil de ville renouvelant le mandat de certains commissaires du comité consultatif de toponymie ainsi que la résolution 21-253 du C.C.T.;
- CONSIDÉRANT que les mandats respectifs de MM. Denys Chabot, Jean-Paul Bordeleau et Marcel Bérard à titre de commissaires du C.C.T. se terminent le 19 mars 2020;
- CONSIDÉRANT que MM. Denys Chabot et Jean-Paul Bordeleau désirent renouveler leur mandat au sein de ce comité;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de renouveler le mandat des deux commissaires.
-

Élections :

- A) Nomination d'un président;
- B) Nomination d'un vice-président.

RÉSOLUTION 22-272

- CONSIDÉRANT que selon l'article 7 du règlement 2015-42, le président est nommé par les membres du comité à la première séance de chaque année. En même temps que la nomination du président, le comité nomme un vice-président parmi ses membres. Ce dernier préside les assemblées en cas d'absence du président;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Dumont propose la candidature de M. Bordeleau à titre de président;
- CONSIDÉRANT que les commissaires sont favorables à la candidature de M. Bordeleau et que ce dernier accepte la présidence;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Dumont propose la candidature de M. Chabot à titre de vice-président;
- CONSIDÉRANT que les commissaires sont favorables à la candidature de M. Denys Chabot;
- CONSIDÉRANT que M. Denys Chabot est disposé à poursuivre son mandat à titre de vice-président du comité consultatif de toponymie;
- IL EST RÉSOLU de nommer à titre de président M. Jean-Paul Bordeleau et M. Denys Chabot à titre de vice-président.
-

Attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec « rue Brassard, rampe du chemin du Pont-Champagne, rue de la Tourmaline, rue Vanasse ».

COMMENTAIRE 22-C

Les commissaires prennent connaissance de l'attestation d'officialisation.

Attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec « rampe de la Baie-Carrière, rampe du Chemin-de-la-Mine-Goldex, rampe du Chemin-de-la-Plage, rampe du Chemin-de-Saint-Edmond, rampe du Chemin-Harricana, rampe du Chemin-Leblanc, rampe du Chemin-Paré, rampe du Chemin-Sleepy, rue Clark, rue des Colibris, rue des Cygnes, rue De Carufel, rue de la Fabrique, rue des Goélands, rue des Hirondelles, rampe de l'Île-Siscoe, rampe du Lac-Blouin, rampe du Lac-des-Sœurs, rampe du Lac-Sabourin, réserve de biodiversité de la Moraine-d'Harricana, rue Moreau, rue des Parulines, rampe de la Rue-Elizabeth, rampe de la Rue-Pilote, rue des Tourterelles. »

COMMENTAIRE 22-D

Les commissaires prennent connaissance de l'attestation d'officialisation.

Décès de M. Robert Veillet le 26 juillet 2019.

RÉSOLUTION 22-273

- CONSIDÉRANT que tous reconnaissent l'implication de M. Robert Veillet au sein de l'ex-municipalité de Sullivan;
- CONSIDÉRANT que M. Robert Veillet était maire en 1987 lors des fêtes du cinquantenaire de la paroisse St-Bernard de Sullivan ainsi que lors du regroupement de 2001;
- CONSIDÉRANT que M. Veillet était un homme d'affaires accompli ayant œuvré dans le domaine de l'électricité, de la plomberie ainsi que des armoires;
- CONSIDÉRANT qu'il était une personne engagée, dévouée, joviale, au regard pétillant, bon vivant au caractère rieur;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de Val-d'Or de porter le nom de M. Robert Veillet au sein de la banque de noms pour une dénomination future dans le secteur de Sullivan.
-

Décès de M^{me} Régine Mirsojan Gabrysz le 8 septembre 2019.

RÉSOLUTION 22-274

- CONSIDÉRANT que M^{me} Régine Mirsojan Gabrysz, immigrante d'origine ukrainienne est née en 1928 et décédée le 8 septembre 2019;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Régine Mirsojan Gabrysz était une figure bien connue de la population valdorienne. Nous la retrouvons au centre-ville ou à son chalet sur le bord du lac Blouin;
- CONSIDÉRANT qu'elle possédait des immeubles à revenus au sein de la ville;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Régine Mirsojan et son époux feu M. Étienne Gabrysz ont opéré la bannière Étienne Le Tailleur, spécialisée dans la vente de vêtements qui comptait 8 magasins à Montréal et en Abitibi. La famille s'est par la suite tournée vers la restauration;
- CONSIDÉRANT qu'à l'âge de 10 ans M^{me} Régine Mirsojan connaît les horreurs de la guerre;
- CONSIDÉRANT qu'après la Seconde Guerre mondiale, comme plus de 2 000 immigrants russes et polonais, attirés par un monde meilleur, s'installent en Abitibi pour travailler dans les mines. Nous retrouvons également des Allemands, des Italiens, des Finlandais, etc.;
- CONSIDÉRANT qu'elle a subi une tragédie en Guadeloupe échappant à la mort de justesse;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Mirsojan était une artiste dans l'âme ayant un penchant pour la danse;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de Val-d'Or de porter le nom de M^{me} Régine Mirsojan Gabrysz au sein de la banque de noms pour une dénomination future.
-

Suggestion de M^{me} Èveline Laverdière de proposer un quartier sous le thème des noms de fleurs sauvages de notre coin de pays.

COMMENTAIRE 22-E

La notion de thème pour un quartier est une proposition intéressante. Elle permet d'approfondir un concept.

Les fleurs sauvages de notre belle région sont souvent oubliées lorsque vient le temps d'une dénomination. L'ensemble des villes regroupées ont développé le thème des minéraux ainsi que des arbres que nous retrouvons en région. La Ville de Val-d'Or avec la participation du développeur M. Frédéric Vincent a utilisé le nom des oiseaux présents sur notre territoire à plusieurs reprises.

Une commissaire propose également de développer un thème sur les femmes qui ont contribué à l'évolution de la ville.

Demande de Mme Denyse Audet de dénommer une rue, un boulevard, un parc en l'honneur de son père M. Gérald Audet.

RÉSOLUTION 22-275

- CONSIDÉRANT que le dossier déposé fait référence à la vie de M. Gérald Audet;
- CONSIDÉRANT que M^{me} Denyse Audet ainsi que ses frères, Paul, Jean-Marc et François désirent que la Ville de Val-d'Or nomme une nouvelle rue, un boulevard ou un parc du nom de M. Gérald Audet afin d'honorer sa mémoire;
- CONSIDÉRANT que M. Gérald Audet était une personne aveugle, mais également un homme d'affaires audacieux, courageux et persévérant. Un modèle de courage ainsi que de détermination. Il opère une petite tabagie sous le nom de « Cantine Val-d'Or » à partir du 2 septembre 1947;
- CONSIDÉRANT que la première cantine avait pignon sur rue, la 3^e Avenue à l'angle de la 8^e Rue. La deuxième cantine ouvre ses portes le 7 mars 1960 voisin de Eaton's;
- CONSIDÉRANT que M. Audet et sa conjointe mettent sur pied un service de réponse téléphonique sous le nom de A.V.D.C., lequel fonctionne 24 heures par jour et 7 jours sur 7;
- CONSIDÉRANT qu'en 1969, il reçoit son premier chien-guide « Neska »;
- CONSIDÉRANT que M. Audet a perdu l'usage de la vue en 1940 à la mine Sullivan à l'âge de 24 ans. Il étudie pendant 2 ans le braille et l'usage de la canne à l'École CNIB de Halifax;
- CONSIDÉRANT que M. Gérald Audet est né à Campbellton au Nouveau-Brunswick, le 15 février 1916. Il est décédé à Val-d'Or le 22 juin 1994, à l'âge de 78 ans;
- CONSIDÉRANT que M. Audet arrive à Val-d'Or en 1936; suite à son accident il est de retour à Val-d'Or en 1947 avec son épouse;
- CONSIDÉRANT le témoignage de nombreuses personnes qui en font son éloge ainsi que son implication dans la vie de sa municipalité;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de porter le nom de M. Gérald Audet au sein de la banque de noms pour une dénomination future.
-

Demande de Mme Christiane Fortin de dénommer une rue en l'honneur de son père M. Maurice Fortin.

RÉSOLUTION 22-276

- CONSIDÉRANT que M^{me} Christiane Fortin désire honorer la mémoire de son père, M. Maurice Fortin, par la dénomination d'une rue;
- CONSIDÉRANT que M. Maurice Fortin est né à Saint-Georges de Beauce le 8 juin 1926 et décédé à Laval le 26 octobre 2017;
- CONSIDÉRANT qu'il est arrivé à Val-d'Or en 1946 consacrant sa vie au développement économique et social. Il a vécu à Val-d'Or de 1946 à 1992 et majoritairement au 207, rue Fisher. Il a possédé un chalet sur l'Île Siscoe à partir de 1965;
- CONSIDÉRANT qu'il a travaillé dans le domaine de l'assurance ainsi que le secteur minier sous le nom de Ressources Maufort;
- CONSIDÉRANT qu'il existe sur notre territoire plusieurs dénominations où l'on retrouve le nom de « Fortin ». Le C.C.T. est sensible, suivant le processus d'harmonisation des noms de rue, d'éviter les doublons;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de porter le nom de M. Maurice Fortin au sein de la banque de noms pour une dénomination future.

Dénomination d'une rue projetée sur les lots 5 122 578, 6 312 367 ainsi qu'une partie du lot 6 222 902 du cadastre du Québec (3^e Avenue EST).

RÉSOLUTION 22-277

- CONSIDÉRANT que cette rue projetée est située entre l'édifice du 1075, 3^e Avenue Est, abritant les bureaux de la firme d'ingénieurs WSP et de l'autre côté le 1085, 3^e Avenue Est, les locaux d'équipements SMS concessionnaire Komatsu;
- CONSIDÉRANT que cette rue devait également desservir le lot 6 222 902 du cadastre du Québec avec un projet de fabrication et distribution de GNL en région. Elle pourrait également donner accès à des terrains vacants à l'ouest de son emprise;
- CONSIDÉRANT que cette rue devient un outil important afin de répondre aux demandes du ministère des Transports du Québec afin de réduire les entrées privées le long d'un axe de circulation provincial;
- CONSIDÉRANT que M. Gérald Elliott a œuvré pendant plusieurs années dans le domaine de la vente de pneus à Val-d'Or. Il croyait en la réutilisation des pneus en investissant dans une usine de rechapage à Val-d'Or;
- CONSIDÉRANT qu'en 1980, s'installe dans le parc industriel l'usine de rechapage des Pneus Elliott Ltée;
- CONSIDÉRANT que M. Gérald Elliott est né en 1930. Il est décédé à Val-d'Or le 22 octobre 2015;
- IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de dénommer rue Elliott la voie de circulation correspondant aux lots 5 122 578, 6 312 367 ainsi qu'une partie du lot 6 222 902 du cadastre du Québec.

Dénomination d'une rue projetée dans le secteur des « L » portant le numéro de lot 6 308 642 du cadastre du Québec.

RÉSOLUTION 22-278

- CONSIDÉRANT que la Ville de Val-d'Or a modifié son plan de lotissement, au sud de la rue Roy, afin de répondre aux normes de traitement des eaux du réseau pluvial;
- CONSIDÉRANT que le passage (lot 6 307 604) permettra l'installation d'une conduite pour y acheminer les eaux alors que le lot 6 307 610 recevra le système de traitement des eaux pluviales; le lot 6 307 609 est pressenti pour y recevoir un parc;
- CONSIDÉRANT qu'une nouvelle rue (lot 6 308 642) fut projetée afin de donner accès au système de traitement. Éventuellement, cette rue fera l'objet d'une nouvelle phase de développement;
- CONSIDÉRANT que le développement au sud de la rue Roy est sous le thème des noms de rue débutant par un « L »;
- CONSIDÉRANT que plusieurs propriétaires de Val-d'Or possèdent un nom de famille débutant par un « L ». Nous devons admettre que malgré qu'il y ait plusieurs rues sur le territoire débutant par un « L », il y en a encore un choix impressionnant;
- CONSIDÉRANT que M. Yvon Limoges ainsi que son fils Yoland ont participé grandement à la mise en valeur du secteur Lemoine. M. Limoges a œuvré à titre de promoteur immobilier par le biais de la vente de terrains;
- CONSIDÉRANT que M. Yvon Limoges est né le 27 février 1922 à Saint-Guillaume-d'Upton dans le comté de Yamaska. Il est décédé à Amos le 27 juillet 1996;
- CONSIDÉRANT qu'il aurait lieu de souligner l'accomplissement de M. Yvon Limoges dans la mise en valeur d'une partie de ce territoire de la Ville de Val-d'Or;

CONSIDÉRANT que le nom de Limoges est toujours bien présent par son fils Yoland qui a repris la relève de son père;

IL EST RÉSOLU de recommander au conseil de ville de dénommer la rue projetée portant le numéro de cadastre 6 308 642 du cadastre du Québec, rue Limoges.

Varia

A) Chemin Peter-Ferderber

COMMENTAIRE 22-F

Les commissaires soulignent que le chemin Peter-Ferderber n'a pas reçu l'attestation d'officialisation de la Commission de toponymie du Québec. Le chemin ayant été nommé alors que M. Perter-Ferderber était toujours vivant.

Suivant la résolution 21-256, les membres font état que M. Ferderber est maintenant décédé depuis plus d'un an. Il y aurait lieu de demander à la Commission de toponymie du Québec d'officialiser le chemin Peter-Ferderber. Nous devons également ajouter que M. Ferderber est né le 2 février 1927.

B) Toponymes coups de cœur 2020

COMMENTAIRE 22-G

Les commissaires évoquent encore une fois l'originalité des toponymes retenus.

C) Identification des toponymes

COMMENTAIRE 22-H

Il existe plusieurs mécanismes permettant d'aller un peu plus loin dans l'explication au grand public du choix d'un toponyme.

Il y a le dossier de la résolution produite par le C.C.T. ainsi que le conseil de ville. Nous retrouvons l'information disponible sur le site de la Ville de Val-d'Or.

La société d'histoire a produit le livre « Au cœur des artères de Val-d'Or » relatant l'histoire des noms de rue sur notre territoire.

Nous retrouvons également, les plaques apposées sur un bâtiment ou sur un socle. Elles permettent de faire état des réalisations ainsi que l'implication de cette personne dans sa communauté. Il aurait lieu de recourir plus souvent à ce mode d'affichage. Le circuit héritage est un bon exemple. D'autres circuits pourraient voir le jour comme celui des artistes.

Nous retrouvons également les plaques de noms de rue avec un léger résumé de l'implication. Nous avons étudié un projet pour le village minier. Le village minier étant l'un des principaux attraits touristiques de notre ville, nous devrions revenir avec ce projet de remplacement des panneaux de rue.

Si l'expérience est concluante, nous pourrions faire de même dans le secteur des anciens maires.

Levée de l'assemblée.

RÉSOLUTION 22-279

Sur une proposition de M^{me} Eveline Laverdière, l'assemblée est levée à 13 h 48.

M. Jean-Paul Bordeleau, président


ÉRIC ST-GERMAIN, secrétaire